



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 095-219500543-20250411-04_2025-DE

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°04

DATE DE LA CONVOCATION 08/04/2025	L'an deux mille vingt cinq Le onze avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes.
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 08/04/2025	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 8 Présents : 6 Absent représenté : 1 Absent : 1 Votants : 6	Étaient présents : Elizabeth DUFOUR - Patricia BAZOT - Isabelle ROBERT - Olivier MAUGER - Olivier FLIGNY Absent représenté : Laurent RONDEAU (pouvoir à Mme DUFOUR) Absent : José MATIAS CARVALHO DE MOURA Secrétaire de séance : Elizabeth DUFOUR Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°04 OBJET : Vote du CFU 2024	Vu le Code général des collectivités territoriales, Vu le Compte Financier unique 2024 du budget de la commune du Bellay en Vexin Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultats synthétiques et des taux des contributions et produits afférents, Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l’ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU, Considérant que M. Le maire ne peut pas prendre part au vote et qu’il doit se retirer de la salle pendant ce moment-là,

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)
Vendredi 13h30 à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30



Considérant qu'il convient de nommer un président de séance pour le vote du compte administratif,

Considérant que Mme DUFOUR, adjointe aux finances, est nommée présidente de séance pour le vote du CFU,

Considérant les éléments susvisés,

Commune (M57) - Commune du Bellay en Vexin - CFU - 2024

I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	312 667,06	236 400,00	549 067,06
	Recettes réalisées (1)	B	37 497,56	244 454,12	281 951,68
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	290 403,30	380 603,30	671 006,60
	Dépenses réalisées (1)	E	163 293,67	195 102,92	358 396,59
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-125 796,11	49 351,20	-76 444,91
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-22 263,76	144 203,30	121 939,54
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-148 059,87	193 554,50	45 494,63
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-148 059,87	193 554,50	45 494,63

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au **vote à main levée** à la demande de la majorité des conseillers :

Approuve à la majorité le CFU 2024 du budget de la commune du Bellay-en-Vexin

CACHET MAIRIE



Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 15/04/2025

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Ludovic BAZOT

Le secrétaire de séance,

Elizabeth DUFOUR